



## Formation Perfectionnement

### Chargé d'affaires à l'international

**Bienvenue dans le programme de perfectionnement Chargé d'affaires à l'international, composé de 5 parcours de formation, d'une durée totale de 58 heures.**

Ce programme de perfectionnement est accessible en ligne pendant 5 mois, 24H/24 en illimité.

Le chargé d'affaires commerciales à l'international participe au développement des produits ou services de son entreprise sur une zone géographique. Autonome, il travaille, suivant la taille de l'entreprise, sous la direction générale ou dépend du directeur commercial. A minima, il doit maîtriser l'anglais et avoir une bonne connaissance des différences interculturelles.

Dans les grandes entreprises, le chargé d'affaires commerciales à l'international peut être expatrié dans un pays ou s'occuper d'une zone géographique au siège. Dans les PME, il s'occupe de plusieurs pays sous la supervision du directeur commercial ou du dirigeant en direct.

Certification de qualification professionnelle : Code des fiches ROME les plus proches : M1703 Management et gestion de produit et M1701 Administration des ventes.

#### Objectifs :

Le programme de formation Chargé d'affaires à l'international a plusieurs objectifs :

- former à la vente et aux achats ;
- former au sourcing ;
- former à l'export et au développement international.

#### Prérequis à la formation :

Posséder des notions d'anglais. Commercial ou vendeur avec de l'expérience

#### Public visé :

- Etudiants voulant se spécialiser grâce à une formation pratique et opérationnelle
- Dirigeants commerciaux de TPE/PME avec vocation à exporter et/ou à se développer à l'international
- Commerciaux voulant se spécialiser au commerce international

#### Experts formateurs :

- Consultants spécialisés en marketing et en vente et achats
- Spécialistes de l'export et du développement international par pays
- Traductrice d'origine américaine

#### Contenu de la formation :

Ce programme de perfectionnement est composé de 5 parcours de formation, validés par 5 examens réalisés en ligne, effectués lorsque l'apprenant a étudié au moins 70% d'un parcours de formation. La correction des tests est automatique et donne lieu à la délivrance d'une note.

L'attestation de formation mentionne les titres des parcours de formation étudiés à 70% et les notes obtenues aux examens.

- Je développe les ventes à l'export – Télécharger le parcours (PDF)
- J'implante l'entreprise à l'international – Télécharger le parcours (PDF)
- J'optimise mes achats et les stocks – Télécharger le parcours (PDF)
- Anglais des affaires commercial / marketing – Télécharger le parcours (PDF)
- Anglais des affaires comptabilité / finances / gestion – Télécharger le parcours (PDF)

Les parcours de formation sont installés sur une plateforme de e-learning ludique et conviviale. Les apprenants sont représentés par leurs avatars qui tchatent entre eux.

La durée moyenne d'un parcours est de 8 à 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Ce programme de perfectionnement est accessible pendant 5 mois.

Temps formation vidéo : 43 heures

Temps examen : 5 heures

Temps de travail personnel : prises de notes, recherches complémentaires, préparation des examens : 2 heures par parcours, soit 10 heures

**TEMPS TOTAL PROGRAMME CHARGE D'AFFAIRES A L'INTERNATIONAL : 58 heures**

**Prix :**

650 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur [pedagogie@laformationpourtous.com](mailto:pedagogie@laformationpourtous.com) (réponse dans les 24 heures ouvrables) et du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h au 01.39.57.64.82.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

**WWW.FORCES-LMS.COM**

**Email : [commercial@forces.fr](mailto:commercial@forces.fr)**